

## Notes sur la guerre

### Entrevue Churchill-Staline

Les entretiens qui ont eu lieu du 12 au 15 août dans la capitale soviétique n'ont pris personne par surprise. Le seul point demeuré obscur, c'était de savoir si le Premier Ministre Churchill y participait. Il était tout à fait vraisemblable qu'il ait tenu à se rendre lui-même à ces délibérations qui auront très probablement une répercussion importante sur la marche du conflit en cours.

Deux sujets ont de toute évidence animé les discussions: l'expédition d'approvisionnements et de munitions à un rythme sans cesse croissant et la création d'un second front, c'est-à-dire de vastes opérations de diversion qui devront avoir pour résultat immédiat de mettre un terme aux progrès de l'offensive nazie. On sait qu'il est grandement temps d'agir, puisque les ressources pétrolières du Caucase sont à portée de la main des Allemands, qui occupent déjà Maïkop et qui menacent sérieusement Grozny et Stalingrad. Il n'y a donc plus une minute à perdre.

### Nouveau chef en Egypte

Le général Sir Harold Alexander, héros de Dunkerque et de la retraite de Birmanie, a été nommé aujourd'hui au commandement des armées britanniques du Moyen-Orient, pour succéder au général Sir Claude Auchinleck.

Le gén. Sir Harold Alexander, originaire de l'Ulster, partie de l'Irlande formant dominion britannique autonome, est âgé de 51 ans. On croit que sa nomination qui a coïncidé avec la visite à Moscou du premier ministre Churchill et le passage de M. Churchill aux quartiers-généraux alliés en Egypte, est en rapports directs avec les nouveaux projets d'offensive totale prochaine des armées alliées.

On prévoit en effet qu'Hitler, cherchant à déboucher à tout prix du Caucase en Arménie et en Syrie avant l'hiver, ne négligera pas l'autre tentacule qu'il a lancée en pleine chaleur au désert, sous les ordres du maréchal Rommel, et qui a été bloquée par le général Auchinleck devant Alamein.

### Les Indes en ébullition

Une bombe improvisée a été jetée contre la police à Lockno, dans le nord des Indes. Un constable et plusieurs personnes ont été blessés.

A Bangalore, la police a tiré sur la foule, tuant un manifestant et faisant 38 blessés.

Les bagarres, les émeutes, les grèves et les incendies paraissent vouloir recommencer en grand. Des bureaux de postes ont été brûlés à Noghpor, à Delhi, à Madras et à Calcutta. Beaucoup de boutiques se fer-

ment et des bagarres se produisent en plusieurs villes, dont Karachi.

Le comité exécutif de la ligne musulmane, un groupement hindou dissident du Congrès pan-indien, discute de l'autorisation à accorder à son chef Mohammed Ali Jinnah, pour qu'il aille rencontrer Gandhi et tenter de s'entendre avec le vieux chef nationaliste qui divisent les deux groupements hindous.

### Les Américains en Orient

Les bombardiers américains de tonnage moyen sont entrés en ligne de combat aux côtés des bombardiers lourds et de nouveaux renforts en troupes et en matériel débarquent continuellement dans les ports du Moyen Orient pour augmenter le nombre et la puissance des armées américaines.

Les quartiers-généraux de l'armée de l'aire des Etats-Unis au Moyen Orient annoncent que la première attaque des bombardiers moyens a été effectuée sur Mersa Matrouh. Ce raid coïncidait avec d'autres opérations menées contre des installations ennemies dans le port de Tobrouk et des navires axistes en Méditerranée.

### Pertes allemandes en Russie

Un communiqué spécial des Soviétiques illustrant les pertes colossales des Allemands dans leurs trois mois de campagne d'été, du 15 mai au 15 août, donne les détails suivants: l'ennemi a perdu dans sa formidable avance de Koursk et Kharkov au Caucase, 1,250,000 hommes dont 480,000 morts, et le reste disparus, prisonniers, hors de combat. Les Allemands ont taxé à limite leurs réserves tenant garnison dans les pays occupés de l'ouest de l'Europe, assez dégarnis aujourd'hui en face de la menace du second front allié.

Les Russes admettent de leur côté des pertes s'élevant à près de 70,000 hommes, tués, blessés ou prisonniers.

### Victoires américaines

Plusieurs unités de l'escadre de l'amiral Robert Ghormley sont déployées au nord-est de l'Australie, et l'on prévoit qu'une bataille navale va s'y livrer entre Américains et Japonais pour la maîtrise des communications maritimes du Pacifique-sud.

Maintenant que le corps de débarquement est solidement établi à Toulagi et à Guadalcanal, la prochaine bataille entre les Japonais qui ont envahi les îles Salomon et les Américains qui veulent les en déloger se livrera sur mer. Les vaisseaux américains qui se préparent à recevoir l'assaut de l'ennemi sont les mêmes que ceux qui ont victorieusement repoussé l'escadre japonaise qui, la semaine dernière, tenta vainement d'intercepter les transports de débarquement amenant le corps expéditionnaire américain en vue de Toulagi.

## La Chambre de Commerce des Jeunes de La Sarre

Le Congrès provincial des Chambres de Commerce cadettes de la Province de Québec aura lieu, cette année, à La Sarre, les 5, 6 et 7 septembre.

Les organisateurs de ce congrès sont: Organisation générale, Hector Gagné, président; Enregistrement, J.-P. Caron, président; Divertissements, Lucien Mercier, président; Publicité et impressions, Paulin Bordeleau, président; Logement, Clément Déry, président; Finances, Paul Lacasse, président; Secrétariat, Henry-C. Pilon, secrétaire de la Chambre.

Exécutif de la Chambre Locale: Gabriel Lainesse, président; Hector Gagné, vice-président; Paulin Bordeleau, vice-président, recrutement; Lucien Mercier, Vice-président, amusements; Henry-C. Pilon, secrétaire; Paul Lacasse, trésorier; Léo Cormier, publiciste.

## Le rationnement du thé et du café

La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a annoncé que les personnes ayant en mains, au 3 août, un approvisionnement de thé ou de café pour plus de deux semaines doivent faire rapport de la quantité totale qu'elles détiennent au bureau de rationnement le plus rapproché. Les coupons pour la différence entre la quantité en mains et la quantité à laquelle le détenteur a droit doivent accompagner le rapport. Dans le cas où la quantité en mains excéderait la quantité représentée par les coupons attachés à la carte temporaire de rationnement de tous les membres de la famille qui ont atteint l'âge de douze ans, le rapport doit inclure l'engagement formel de remettre le nombre additionnel de coupons dès la réception du livret de rationnement. Les règlements additionnels de coupons dès la réception du livret de rationnement. Les règlements s'appliquent à tous les consommateurs, locataires de maison de pension et à chaque personne de plus de 12 ans dans une maison.

## Sur la scène municipale

Trois échevins d'Amos verront se terminer leur mandat vendredi, le 28 août prochain. Ce sont MM. Edouard Paré, du quartier No 3; J.-E. Gosselin, du quartier No 2 et Georges Dufour, du quartier No 1.

Le plus grand calme règne en maître dans le monde municipal et Dame Rumeur se confine dans un silence impénétrable: aussi rien ne perçoit des intentions de ces trois administrateurs de notre ville, en ce qui concerne leurs projets d'avenir.

La mise en nomination des candidats aura lieu le 28 août et l'élection lundi le 14 septembre.

## Dans le domaine provincial

### Une administration honnête

Le ministre provincial de la Voirie, l'hon. T. D. Bouchard, ne perd jamais une occasion pour exprimer ses vues sur l'administration des services publics. On sait qu'il préconise une stricte honnêteté et le souci d'accomplir fidèlement son devoir. Mais la faiblesse humaine est grande et les hommes ne se privent pas toujours de certains accommodements, surtout quand ils se croient loin de leurs supérieurs, à l'abri de toute indiscrétion.

C'est pourquoi il arrive à M. Bouchard de faire des visites inattendues dans différents endroits de la province, d'apparaître où on ne l'attendait pas. Cette façon d'agir ne manque pas d'être extrêmement instructive. Elle permet, par exemple, de se rendre compte que certains individus censés travailler à la réfection d'une route préfèrent dormir par les beaux après-midis ensoleillés ou qu'un autre bonhomme ne se gêne nullement pour se faire ouvrir une route personnelle avec les employés de la province. Voilà des abus à peu près inévitables, qui exis-

tent de tout temps. Ce qui importe, c'est que la vigilance exercée constamment devienne pour les âmes faibles le commencement de la sagesse et de la probité.

Si les gouvernants n'exercent pas un contrôle sévère sur tout ce qui se passe dans les différents services de l'administration, nous ne tardons pas à constater que toute une catégorie d'individus peu scrupuleux se croient détenteurs d'une immunité qui leur permet d'agir à leur guise et de ne pas se gêner avec les deniers publics. Nous ignorons si Louis XIV a vraiment prononcé la phrase fameuse: "L'Etat, c'est moi!" Chose certaine, dans tous les pays, il s'est toujours trouvé des serviteurs de l'Etat qui agissaient conformément à cet apophtegme confortable.

M. Bouchard n'apprécie pas beaucoup ces façons cavalières et il ne se gêne pas pour sévir, quand il y a lieu. C'est par des méthodes aussi rigoureuses que le gouvernement Godbout a établi sa réputation de probité tangible. Cette réputation, il n'entend pas la perdre.

## M. Georges Bernier, I.F., à Ottawa, en voyage d'étude

M. Georges Bernier, I.F., a passé la semaine à Ottawa où il a eu plusieurs entrevues avec M. W.-A. Seeley, spécialiste en photographie aérienne, au service du gouvernement fédéral.

Inventeur d'instruments de précision hautement appréciés des connaisseurs, M. Seeley a certainement trouvé en M. Bernier un auditeur tout-à-fait intéressé, car notre concitoyen a déjà fait des études approfondies de la cartographie et de la photographie aérienne si utile à la conservation de nos forêts.

C'est à la demande du Ministère provincial des Terres et Forêts que M. Bernier s'est rendu à Ottawa y rencontrer M. Seeley.

## Colons des Iles de la Madeleine en Abitibi

Québec. — Un second groupe de colons des Iles de la Madeleine était de passage ici, ces jours derniers, en route pour l'Abitibi où il ira grossir le nombre de ces insulaires établis dans ces mêmes territoires de colonisation, à pareille date l'année dernière. Ce groupe, composé de 13 familles, comptait 104 personnes; la famille moyenne était de huit enfants. Un contingent aussi nombreux de Madelinots s'est établi avec un résultat satisfaisant dans le district de La Sarre, il y a un an, et c'est pourquoi ce deuxième groupe de colons n'a pas hésité à rejoindre leurs compatriotes.

Ces colons voyageaient dans des voitures spéciales du Cana-

## Ouverture prochaine de l'école des Arts et Métiers

Au prône de dimanche dernier, Mgr J.-O.-V. Dudemaine, P.D., curé de la cathédrale a annoncé pour mardi le 8 septembre prochain, l'ouverture de l'École des Arts et Métiers d'Amos.

Si l'on se reporte à l'an dernier, on se rappelle que ce n'est que le 1er octobre que cette école a ouvert ses portes aux 18 élèves qui s'y sont inscrits. Cette année, cette institution parfaitement organisée sera en mesure de recevoir ses élèves dès le commencement de l'année scolaire.

Tous nos jeunes gens d'au moins 15 ans ou encore ceux qui ont terminé leur septième année peuvent en suivre les cours pour la modique somme d'un dollar par mois.

A une époque où plus que jamais le travail technique et spécialisé connaît une vogue sans précédent, nos jeunes gens peuvent estimer comme une véritable aubaine d'avoir à leur porte même, une école de ce genre où ils pourront puiser les enseignements pratiques si nécessaires à leur réussite dans la vie.

On peut s'inscrire dès maintenant à l'École même ou encore au Collège d'Amos.

dien National et M.-C.-E. Couture, surintendant de la colonisation canadienne-française au réseau d'Etat, les accompagnait. Des représentants du ministère provincial de la colonisation coopèrent à l'établissement de ces nouveaux colons.

### Pendant la saison d'hiver Amos brûle 8864 cordes de bois

La semaine dernière un groupe de scouts d'Amos se sont présentés à chaque maison d'Amos pour y recueillir les informations concernant la combustion totale du bois de chauffage employé en notre ville durant la saison d'hiver.

Les statistiques de cette enquête établissent que 8864 cordes de bois de dimensions variant de 16 pouces à 48 pouces suffisent aux besoins de notre population pendant cette saison.

Déjà dans les remises et les hangars, nos concitoyens ont un approvisionnement de 1688 cordes de bois de 16 pouces et de 236 cordes de bois d'autres dimensions. Les colons et marchands de bois d'Amos et des environs sont déjà prêts à livrer des commandes qui se chiffrent comme suit: 744 cordes de bois de 16 pouces et 295 cordes de bois variant de 24 à 48 pouces de longueur.

Chiffres en mains, nos compilateurs municipaux sont en mesure de constater qu'il nous faudra encore 3902 cordes de bois de 16 pouces, 914 cordes de bois de 24 pouces, 100 cordes de bois de 36 pouces et 60 cordes de bois de 48 pouces pour combler la marge existant entre notre provision actuelle, celle dont la livraison est assurée et la quantité requise pour nous permettre d'hiverner sans souffrir du froid.

Au cours d'une session spéciale, nos échevins ont adopté une résolution demandant à la Commission de Contrôle des Prix de fixer le plus tôt possible les prix du bois en Abitibi comme elle l'a déjà fait en plusieurs régions de la province.

Aussitôt que la Commission du Contrôle des Prix se sera prononcée en la matière, notre conseil municipal prendra tous les moyens à sa disposition pour prévenir la disette de combustible que nous avons eu à déplorer l'hiver dernier.

### Camion démolé par le train express du C. N. R.

Lundi dernier dans la cour du Canadien National à Amos, un camion est entré en collision avec le train-express qui entrainait en gare en direction de Cochrane.

M. Herman Breton, propriétaire de ce camion venait de livrer une charge de bois et de la ranger dans une voiture de fret quand il entreprit de reculer pour s'engager sur la rue Principale en gagnant vers la dixième Avenue.

A ce moment le train express frappa l'arrière du camion qui fut projeté sur le wagon de fret que M. Breton venait de laisser. Le camion a subi des dommages considérables, mais son conducteur s'est tiré indemne de cet accident.

### Avis de non-responsabilité

Je donne avis par la présente que je ne me tiendrai désormais responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans autorisation.

J.-E. MONTAMBAULT

**SI LES IMPÔTS SONT LOURDS ILS RESTENT SUPPORTABLES**

**AUX PATRONS**  
Si vous n'avez pas encore reçu des exemplaires de la table des déductions sur l'impôt avec les instructions nécessaires, communiquez immédiatement avec l'inspecteur régional de l'impôt sur le Revenu.

### L'impôt sur le revenu est équitable pour tous

La quatrième année de guerre coûtera au Pays près de quatre milliards ou l'équivalent de \$350 pour chaque Canadien—homme, femme, enfant. Bien que l'impôt sur le revenu soit plus élevé que jamais, l'État ne prélèvera au moyen de l'impôt que 52% de l'argent dont il a besoin. Il empruntera le reste sous forme de Timbres et de Certificats d'Épargne de guerre et d'Obligations de la Victoire.

Dès la première paye de septembre, les patrons devront, aux termes de la loi, déduire de votre salaire votre impôt sur le revenu et en faire promptement remise au Gouvernement. Ainsi, tout le monde paiera périodiquement ses impôts.

Si les impôts sont lourds, ils restent supportables. Voici quelques aspects favorables :

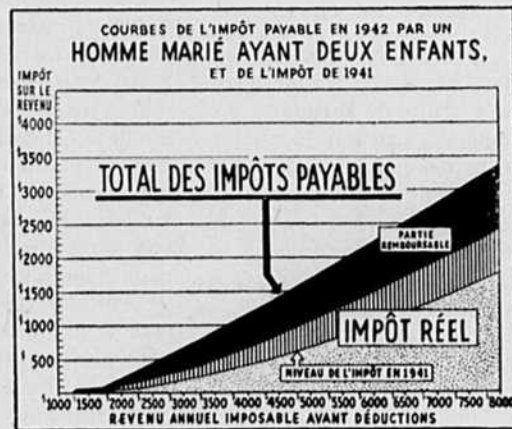
1—Vous acquitterez vos impôts par versements périodiques, de sorte que vous n'aurez pas à déboursier d'un coup une grosse somme, l'an prochain.

2—Il sera tenu compte de l'impôt de la Défense nationale qui vous a été retenu au cours des huit premiers mois de cette année dans le Tableau des déductions d'impôt.

3—Bien que le taux de l'impôt sur le revenu ait été considérablement augmenté, une bonne partie de cette augmentation représente en réalité de l'épargne remboursable avec intérêts après la guerre.

4—Les primes d'assurance et de rentes viagères que vous avez à payer, ainsi que les remboursements de capital sur une hypothèque grevant votre maison et les versements à un fonds de pension que vous devez effectuer, pourront être déduits (à concurrence d'un certain maximum) de la partie de votre impôt sur le revenu représentant de l'épargne. Dans bien des cas, ces déductions exempteront le contribuable des prescriptions relatives à l'épargne automatique.

À moins que vous ne soyez célibataire, sans dépendants, et que vous n'ayez à faire aucun des paiements mentionnés à l'article 4, vous devrez remplir la formule TD-1 et la remettre à votre employeur. Sans cela, vous risqueriez de ne pas obtenir les déductions auxquelles vous avez droit. HÂTEZ-VOUS. Remettez immédiatement à votre employeur la formule TD-1 afin de bénéficier des déductions dès le début.



## DOMINION DU CANADA — MINISTÈRE DU REVENU NATIONAL DIVISION DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

COLIN GIBSON,  
Ministre du Revenu National

C. FRASER ELLIOTT,  
Commissaire de l'Impôt sur le Revenu

## IMPORTANTE ASSEMBLEE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DES JEUNES D'AMOS

Trois semaines à peine après la tenue du congrès régional dans notre ville, notre Chambre de Commerce des Jeunes, qui l'avait organisé avec le succès que l'on sait, s'est remise à l'oeuvre en tenant mercredi dernier, le 12 août, une assemblée générale au local de Simard et Frère, en haut du magasin "Variétés".

Cette assemblée a été présidée par M. Edouard Bédard, secrétaire, qui s'est acquitté de sa tâche avec un doigté remarquable.

L'ordre du jour contenait plusieurs questions importantes, dont quelques-unes avaient été signalées à l'attention de la Chambre cadette par des marchands et des hommes d'affaires, entr'autres: la nomination des délégués pour le congrès provincial de LaSarre, en septembre; une demande relative aux restrictions qui affectent l'étendue des courses de taxis; l'exportation du boeuf de boucherie en rapport avec les réserves locales; la stabilisation du marché des fruits et légumes; les prix du bois de chauffage; et enfin la question des pneus pour camions dans notre région.

Comme on le voit, notre Chambre cadette avait du travail sur la planche, aussi les membres présents, auxquels s'étaient joints, sur invitation spéciale, plusieurs propriétaires de taxis et quelques bouchers-épiciers, ainsi que M. l'agronome France Brien, se sont-ils mis à l'oeuvre à l'heure annoncée afin de ne pas prolonger outre mesure la veillée.

### Délégués au congrès provincial

Les membres suivants ont été nommés pour représenter officiellement la Chambre de Commerce des Jeunes d'Amos au congrès provincial qui aura lieu à LaSarre les 5, 6 et 7 septembre prochain: représentants officiels, MM. Bernard Cossette et Paul Périgny; pour faire partie des divers comités du congrès; M. Jean-Paul Gariépy (coopération); M. Bernard Cossette (problèmes des Chambres); M. Henri Drouin (résolutions), M. Edouard Bédard (élections).

Après la nomination des délégués, le secrétaire a donné lecture du rapport financier du congrès régional du 19 juillet dernier, lequel a été trouvé satisfaisant.

### Demandes relative aux courses des taxis

Plusieurs citoyens de notre ville et des centres voisins avaient attiré l'attention de la Chambre de Commerce des jeunes sur les inconvénients graves qui résultent dans notre région de l'ordonnance du contrôleur de l'essence restreignant les courses de taxis à un rayon de 15 milles de leur port d'attache. Il est en effet généralement admis qu'en Abitibi, aussi bien qu'au Témiscamingue, où il

existe des colonies en plein développement à 35 ou 40 milles de la voie ferrée, cette restriction est de nature à désorganiser considérablement les communications entre ces endroits et les centres de distribution. On a cité de nombreux cas de nécessité incontestable, par exemple, la maladie, les accidents, les voyages d'affaires, etc., où les gens n'ont pas d'autres moyens que le taxi pour communiquer avec les centres échelonnés le long de la voie ferrée, ou inversement. C'est pourquoi l'assemblée de mercredi dernier n'a pas hésité à faire siennes les demandes formulées par les intéressés et à en faire l'objet de représentations immédiates auprès des autorités compétentes, notamment auprès de M. Jules Archambault, surintendant de la commission du contrôle de l'essence et de M. A.-H. Williamson, contrôleur des approvisionnements. Le sens de ces représentations est de demander que les courses de taxis soient portées à 50 milles de leur port d'attache, et ce pour toute la région, y compris le Témiscamingue. Une copie de la résolution adoptée à cet effet sera transmise à chacune des Chambres de Commerce de la région, avec prière d'appuyer cette demande.

### Exportation du boeuf vs consommation locale

Bien des gens se sont inquiétés durant un certain temps de l'ampleur considérable qu'a prise depuis le printemps dernier, l'exportation du boeuf de boucherie vers les marchés extérieurs. On s'en inquiétait pour une raison: la crainte d'une disette de boeuf chez nous, même l'hiver prochain. Voulant tirer cette question au clair et chasser si possible toute inquiétude inutile de l'esprit des gens, la Chambre cadette a pris sur elle de convoquer les épiciers-bouchers et l'agronome local, M. France Brien, afin de connaître leur point de vue sur cette question.

### Pas de rareté à prévoir actuellement

M. France Brien, qui est bien placé pour juger de la situation puisqu'il est agronome et qu'au surplus, il a fait personnellement une enquête dans ce domaine récemment, a donné aux membres l'assurance que la rareté du boeuf local n'était pas à prévoir pour l'hiver prochain. Suivant l'enquête qu'il a faite auprès des cultivateurs et des habitants des colonies de son district, les bestiaux qu'on a vendus aux commerçants d'animaux depuis le printemps — comme l'an dernier du reste — et qui étaient destinés à l'exportation sur le marché de Montréal, ne constituent que le trop-plein des étables et dans nombre de cas, il s'agissait d'animaux de faible qualité. Contrairement à ce que quelques-uns croient, a-t-il dit en sub-

stance, les troupeaux laitiers de la région sont absolument intacts et il reste encore suffisamment de têtes d'animaux à boucherie pour assurer l'approvisionnement normal de notre population durant les prochains mois d'hiver.

### Les exigences de la clientèle

Un autre aspect de la question du boeuf de boucherie de l'Abitibi a aussi été discuté au cours de cette assemblée, et ce n'est pas le moindre. Il s'agit des exigences de la clientèle vis-à-vis du fournisseur. On reproche souvent aux épiciers-bouchers de ne pas encourager les cultivateurs en refusant d'acheter leur boeuf ou en n'en achetant que de faibles quantités, ce qui oblige les cultivateurs et colons à disposer de leurs animaux en faveur du premier étranger venu.

L'un des épiciers-bouchers présents à la réunion a expliqué que le marchand s'il veut survivre, doit se conformer aux goûts de sa clientèle. Or, la clientèle a jusqu'ici été passablement exigeante en ce qui concerne la viande de boeuf, et souvent avec raison. Le consommateur qui tient à avoir du boeuf de première qualité et qui en offre le prix a droit d'être servi selon ses goûts. Comme, jusqu'ici, le boeuf de la région n'offrait pas toutes les caractéristiques désirées par le client tant soit peu exigeant, force était donc au fournisseur de se rabattre sur les viandes de l'ouest pour satisfaire sa clientèle.

Dorénavant, de dire encore ce même marchand, il faudra bien que les clients deviennent moins exigeants s'il est vrai que le boeuf d'importation est appelé à se faire plus rare. Il faudra de toute nécessité utiliser les produits de nos troupeaux, et, même s'ils n'ont pas le fini et la saveur des produits de l'ouest canadien, il faudra bien s'en contenter.

De leur côté, continua-t-il, les cultivateurs devraient soigner davantage la préparation de leur boeuf pour la vente, mieux engraisser leurs sujets, les rendre à point. Tout cela contribuerait à en faciliter l'écoulement sur le marché local.

### Fruits et légumes

Quelques-uns avaient demandé à la Chambre s'il n'y aurait pas lieu de faire des représentations afin d'obtenir une certaine stabilisation des prix des fruits et légumes. Certains trouvent que le marché de ces produits saisonniers est à la merci de ceux qui voudraient profiter de leur liberté pour exploiter le consommateur, par conséquent ces derniers devraient être soumis à un contrôle adéquat.

D'autres soutiennent que ce marché doit être laissé au libre jeu de l'offre et de la demande et abandonné complètement au caprice des saisons. Aussi, comme c'est là une question fort complexe, on s'est borné à une discussion plutôt platonique, quitte à y revenir plus tard s'il y a lieu.

### La question du bois de chauffage

La question du bois de chauffage pour l'hiver prochain a été l'objet d'une attention toute spéciale de la part des membres et, comme question de fait, il a été décidé de faire des représentations auprès de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre pour que les prix du bois de chauffage soient fixés le plus tôt possible dans notre région. On croit que la fixation des prix de ce combustible contribuera à faire disparaître cette incertitude au sujet des approvisionnements disponibles ici et là, approvisionnements dont on craint qu'ils fassent l'objet de spéculations indues à l'approche de l'hiver. Une fois les prix fixés, on est d'avis qu'une quantité peut-être considérable de bois sera mise sur le marché pour vente immédiate et qu'ainsi bon nombre de gens pourront s'approvisionner sans tracasserie inutile.

### Pneus pour camions

Un autre problème qui confronte actuellement les camionneurs, particulièrement ceux affectés au transport du bois de pulpe et de sciage, le problème des pneus, a été discuté assez longuement sans qu'on en arrive toutefois à une conclusion quelconque. Là encore, la question est fort complexe, puisqu'il s'agit d'une restriction due à

l'effort de guerre. Cependant l'on se demande si, l'industrie du bois étant considérée comme nécessaire à la poursuite heureuse de la guerre, il ne serait pas opportun de demander aux autorités d'accorder des permis spéciaux pour libérer les pneus voulus pour continuer normalement le transport du bois sur nos routes et en effectuer le chargement dans les wagons de chemin de fer. Il va sans dire que ce ne sont pas seulement les camionneurs qui sont appelés à souffrir de l'état de choses actuel, mais aussi bien les industriels, la population en général et, en fin de compte, l'industrie de guerre elle-même. S'il est vrai que notre bois de pulpe, dont on se sert pour la fabrication de soie artificielle — les parachutes sont faits de soie — que notre bois de sciage, qui sert à la construction de baraquements militaires et de boîtes à munitions, etc., sont des matières premières indispensables à l'effort de guerre du Canada, l'on s'est demandé si la commission responsable du contrôle des pneus ne trouverait pas opportun de faire un peu moins sévères, en Abitibi du moins, les règlements concernant la vente des pneus de camions.

La discussion en est restée là, on n'a pas osé aller plus loin pour le moment. La question reviendra probablement sur le tapis plus tard, lorsqu'elle aura été étudiée plus à fond.

## La fanfare d'Amos a terminé sa série de concerts Molson

Dans la soirée de dimanche dernier, notre fanfare a offert à un auditoire de près de mille personnes son dixième concert sous les auspices de la Brasserie Molson et de son représentant local, M. Primat Cossette.

Malgré deux ondées de quelques minutes dont la dernière est tombée une demi-heure avant le concert, notre population s'est portée en foule aux abords du kiosque érigé sur la Place de la Gare.

Pimpants dans leur uniforme de gale, (tunique écarlate, pantalon et képi blanc), nos musiciens au nombre de 24 ont rendu avec un brio remarquable le programme suivant:

- Under the Double Eagle, (marche) Wagner
- Magneta (ouverture) Huff
- Le Père de La Victoire (marche) Ganne
- Jasmine (valse) Holmes
- Carillon (marche) Laurendeau
- Intermission—
- Officer of the Day (marche) Hall
- Les Echos Laurentiens (ouverture) Laurendeau
- Gladiator (marche) Sousa
- Glorious South (marche) F.-E. Noël
- Independencia (marche) Hall
- Dieu sauve le Roi
- O Canada.

Cette série de dix concerts a été suivie avec attention par un public enthousiaste qui a pu constater les progrès marquants de notre corps de musique dont le répertoire est maintenant aussi étendu que varié.

A l'issue du concert, nos mu-

siciens ont été les invités de M. Cossette à une réception qu'il leur a offerte à l'Hôtel Continental.


Si les concerts Molson sont terminés, il n'en est pas de même de notre saison musicale qui se continuera aussi longtemps que la température le permettra. Notre fanfare se fera encore entendre dans son kiosque de la Place de la Gare, grâce à la générosité de M. Primat Cossette qui tient à offrir encore de la bonne musique à notre population et à en assumer personnellement les frais.

## En voyage le moins de bagages possible

Montréal. — "En voyage, emportez le moins de bagages possible." En adoptant ce mot d'ordre, le public voyageur rendra de précieux services aux compagnies de transport ferroviaire, en ces temps difficiles, signale M. C.-E. Riddell, président de la Canadian Passenger Association. "En effet, dit-il, en demandant aux voyageurs de limiter au strict minimum le nombre et le volume de leurs malles, nous fournissons une excellente occasion au public d'aider à résoudre le problème du manque d'espace dans les wagons."

"Sans doute, conclut M. Riddell, il est indispensable d'emporter certains articles de voyage, mais les entreprises ferroviaires s'en trouveraient beaucoup mieux si on laissait chez soi tout ce qui n'est pas nécessaire au confort du voyage."

Je conserve  
ma jeunesse  
en prenant la  
**Nourriture**  
du  
**Dr Chase**



Elle fournit  
l'énergie et la vitalité

## Préparez vos enfants pour les classes

«La fin des vacances approche rapidement. C'est l'heure où les parents doivent faire examiner leurs enfants par le médecin de famille afin de savoir si la santé du futur écolier lui permettra de suivre ses cours avec le maximum d'avantages.» Voilà ce que déclarait dernièrement l'honorable Henri Groulx, ministre de la santé et du bien-être social de la province de Québec.

«Un enfant qui n'est pas absolument bien portant, ajoutait le ministre, ne saurait faire une bonne année. En conséquence, vous ne devez pas omettre l'examen médical de vos enfants à l'ouverture des classes.

«Dans les comtés desservis par nos unités sanitaires, dit l'honorable Henri Groulx, les enfants sont généralement bien préparés pour la rentrée. C'est parce que nos hygiénistes tiennent régulièrement des cliniques de puériculture et y donnent tous les conseils nécessaires aux mères de famille.»

En juin dernier, il y a eu 848 cliniques au cours desquelles on a examiné 12,371 nourrissons (de 0 à un an); 13,251 enfants d'âge pré-scolaire (de un à six ans). A domicile, les hygiénistes ont visité 12,055 nourrissons et 16,273 enfants d'âge pré-scolaire.

## Carnet social

A l'occasion du prochain mariage de Mlle Thérèse Houde, Mme R. Bédard recevait, le 7 dernier, à un shower de cuisine. Parmi les invitées, on remarquait: Mlles Mariette Cinq-Mars, Yolande Desrochers, Cécile Tremblay, Georgette Cossette, Irène Labrèche, Evelyne Cinq-Mars, Hectorine Arcand, Cécile Cloutier, Madeleine McGuire, Fernande Cossette, Georgette Bouchard, Alice Houde, Thérèse Defoy, Jeannette Lalonde, France Cossette, Mme Maurice Laberge, Mme Ben Sirois.

Mme Démérée Jobidon recevait, le 9 août dernier, à un shower de pyrex, à l'occasion du prochain mariage de Mlle Thérèse Houde.

Les invitées étaient: Mmes Fortunat Trudel, M. Gariépy, Raoul Gagnon, Marc Laforest, Jos Cloutier, J.-P. Houde, Côme Lafrenière, Germain Houde, Maurice Cossette, Pierre Gervais, Florent Houde, Jos Filiatreault, Ben Sirois, Auguste Gagnon, Pierre Trudel, Jos Veillette, Olivier Trudel, J.-B. Boutin, Parfait Mayer, Mlles Alice Houde et Cécile Cloutier.

# PROPOS FEMININS

## LE CERCLE DES FERMIERES D'AMOS A LA FERME DE M. J.-D. TRUDEL

Mardi, 11 août 1942, la campagne s'éveille sous un soleil radieux annonçant une belle journée, à plein poumon, nous respirons cette bonne odeur de foin fraîchement coupé: comme la campagne abitibienne est belle et comme il fait bon y vivre! Il semble qu'à travers la danse des rayons du soleil, qui mettent partout de la joie et du bonheur, la nature elle-même est en fête.

D'un peu partout, à travers la campagne, l'on voit des groupes de dames et demoiselles se diriger en hâte, vers le centre agricole incomparable qu'est la Ferme Trudel. Son propriétaire, M. J.-D. Trudel, fut un des pionniers de notre Abitibi; et malgré ses 72 ans bien sonnés, il est là souriant et affable, entouré de sa femme, sa fille et sa bru, pour recevoir le Cercle de Fermières d'Amos, à une journée champêtre organisée grâce au dévouement et à l'esprit d'initiative de son bureau de direction.

### Les fermières au travail

Immédiatement, à l'arrivée, après les bonjours d'usage, l'on se met à l'oeuvre et l'on entend de partout un.... un bourdonnement animé de ruche, qui indique bien que nos fermières sont au travail: ici, nous voyons un tapis crocheté monté sur le métier à tricote; là, nous voyons l'ourdissioir; plus loin, nous voyons rouets et métiers à tisser éparpillés à l'ombrage des arbres, sur un magnifique parterre bien tondu et ratissé pour la circonstance. Par ci-par là, l'on entend un rire clair qui fuse et dans ce magnifique décor champêtre, tous sentent la joie saine de cette vie campagnarde. Il semble que la journée ne vient que de commencer et pourtant l'aiguille de l'horloge indique qu'il est déjà midi.

### Invités d'honneur

Les tables se dressent, les victuailles sont sorties des paniers aux flancs rebondis, et gaieusement l'on s'apprête au dîner; les invités d'honneur arrivent ce sont M. Samuel Audette, président diocésain de l'U.C.C. accompagné de M. Gérard Nadon, directeur de l'U.C.C. et gérant de la Coopérative de St-Mathieu; ils sont suivis de près de M. St-Pierre, le nouvel inspecteur de la commission de l'industrie laitière accompagné de son jeune frère, étudiant à l'École des Hautes Etudes commerciales de Montréal; ensuite viennent M. et Mme France Brien, agronome, accompagnés de leur fille Mlle Lucile Brien. Un succulent dîner est servi et chacun y va de bon appétit.

Après le dîner, quelques vieilles chansons canadiennes sont chantées par M. France Brien, ainsi que M. Nadon et Mlles Brien et Rompré. La séance se continue par l'arrivée du photographe: une magnifique scène se présente à son appareil et il ne tarde pas à en fixer les détails.

M. J.-A. Gosselin, directeur des fermes de démonstration, ainsi que M. Alcide Courcy, de Macamic, viennent saluer les fermières et les inviter cordialement à assister à la journée champêtre qui sera tenue à Macamic, sur la ferme de M. Rémi Auger, le 18 prochain.

### M. Samuel Audette

M. Samuel Audette, président du Conseil régional de Coopération est ensuite invité à donner une causerie sur la coopération. Apôtre infatigable et convaincu de la coopération, il dit combien il est heureux de la tenue de ces agapes fraternelles qui ne peuvent qu'être très précieuses au point de vue d'union de pensées et développement d'esprit paroissial, il dit aussi toute son admiration pour le magnifique travail accompli par les cercles de fermières. Pourquoi apprenez-vous et pratiquez-vous de plus en plus les travaux d'arts domestiques? C'est que par votre travail intelligent, vous coopérez avec votre mari à apporter un peu plus de bien-être au foyer. Eh bien! dans le domaine de la coopération, nous travaillons pour la même cause et c'est pourquoi nous croyons que sur le temps que vous accordez aux magnifiques travaux que vous accomplissez au sein de vos cercles de fermières, je vous le conseillerais, vous devriez prendre sur votre programme mensuel vingt à trente minutes pour étudier ensemble la coopération et les différents organismes coopératifs.

M. Audet décrit le mouvement coopératif comme devant se développer en au moins trois étapes:

1.—La première, c'est la formation pré-coopérative. Comment se fait-elle? Par et dans l'association professionnelle des cultivateurs, c'est-à-dire l'U.C.C. Trop souvent, l'on tombe dans l'erreur de croire que la coopération consiste en une caisse populaire ou un magasin coopératif ou une coopérative de production. Non! la coopération doit d'abord exister dans les esprits: comment peut-on arriver à posséder et à développer cet esprit de coopération? Par les réunions d'étude, par l'échange de vues, et c'est ce qu'accomplit l'U.C.C. par ses cercles, ses équipes d'études et ses journées agricoles.

2.—La deuxième étape du mouvement coopératif se caractérise par l'établissement de la caisse populaire; ici, le conférencier donne de nombreuses explications sur la caisse populaire, sur son fonctionnement, sur son administration, et sur le grand développement du sens social qu'elle opère dans les milieux où elle exerce son influence.

3.—Arrive, troisième étape, l'organisation et l'opération de la coopérative de consommation, de production, et de tous autres genres de coopération qui s'adaptent à nos besoins.

Madame Auguste Gagnon remercie le conférencier

Le conférencier est remercié par Mme Auguste Gagnon et comme le sujet traité avait intéressé au plus haut point les dames fermières, une discussion générale s'en suivit et une foule de questions furent posées à notre invité qui y répondit de très bonne grâce.

Les travaux d'arts domestiques se continuèrent encore un peu et vers 5 heures, à regret, toutes durent prendre le chemin du retour au foyer pour continuer la tâche quotidienne, mais non sans avoir remercié chaleureusement nos hôtes qui nous avaient si bien accueillies et la direction du cercle d'avoir eu l'heureuse initiative d'organiser cette magnifique journée champêtre dont toutes nous garderons le meilleur souvenir.

## Mariage Jutras-Houde

Le mercredi, 26 août, sera célébré en la cathédrale d'Amos, à neuf heures, le mariage de Mlle Thérèse Houde, fille de M. et Mme J.-P. Houde, avec M. Jean-Baptiste Jutras, fils de M. et Mme Pierre Jutras, de la Baie Febvre.

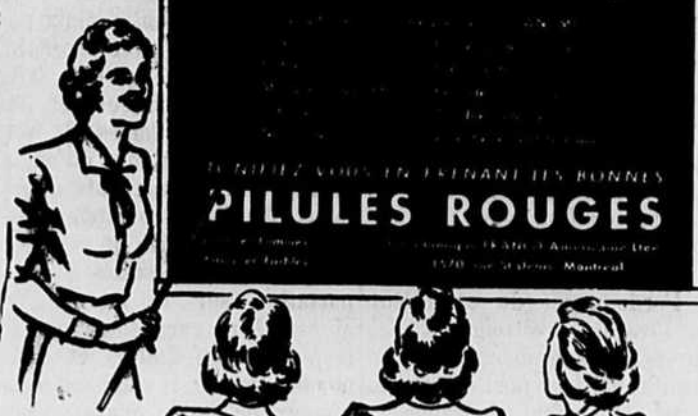
Il y aura réception dans l'intimité chez les parents de la mariée. (Pas de faire-part).

## Remerciements

M. J.-E. Montambault tient à remercier bien sincèrement toutes les personnes qui ont réuni leurs efforts pour combattre l'incendie qui s'est déclaré sur sa ferme dans l'après-midi du 8 août dernier, particulièrement MM. J.-P. Martel, I.F., Louis Pelletier et Théophrède Plamondon qui avec l'aide de leurs garde-feu ont réussi à sauver la remise épargnée par les flammes ainsi que tout le roulant de la ferme.

**PAINKILLER**  
PERRY DAVIS  
CONTRE  
Crampes - Entorses - Frissons.

**La FAIBLESSE**  
TU NE VEUX PAS TE FAIRE ENLANTER EN BONNES  
**PILULES ROUGES**



Chaque Paquet  
de 10¢ de  
**PAPIER  
A MOUCHES  
WILSON**  
TUERA PLUS DE MOUCHES QUE  
PLUSIEURS DOLLARS EN  
VALEUR DE TOUT AUTRE  
ATTRAPE MOUCHE

Le meilleur de tous  
les attrape-mouches  
Propre, rapide, sûr  
et peu coûteux.  
Demandez-le chez  
votre Pharmacien,  
votre Epicier ou  
votre Marchand  
Général.  
The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

## Réceptions

Mercredi, le 12 août, Madame Dr. Bigué et Mademoiselle Claire Bigué recevaient à un shower de mouchoirs à l'occasion du mariage de Mademoiselle Claude Duguay.

Plusieurs autres réceptions ont été données en l'honneur de Mademoiselle Duguay. Madame Fernand Godbout recevait vendredi dernier à son chalet à un shower de pyrex. Madame T.-A. Lalonde a reçu aussi, mardi de cette semaine à son chalet, un groupe d'amies à un shower de tasses.

## Notes sociales

M. et Mme Georges Blais, M. le notaire Gaston Roberge et M. Julien Dumont sont de retour d'une excursion de pêche au club de pêche d'Amos, dans le voisinage de Mont-Laurier.

M. Jean-Paul Forest, secrétaire de la fédération provinciale des Chambres de Commerce des Jeunes était de passage à Amos, mardi dernier.

M. et Mme Lucippe Hivon sont de retour d'une vacance, passée à Montréal, Ste-Thérèse, St-Paul l'Ermite, Joliette, Chutes Shawinigan et Nicolet.

Mlle Thérèse Gagnon de Val d'Or a passé quelques jours en notre ville, l'invitée de Mlle Marguerite Lalonde.

MM. P.-D. Cossette et Alcide Courcy, B.S.A., de Makamik étaient de passage à Amos, jeudi de la semaine dernière.

M. Alexandre Rioux, B.S.A. chef des agronomes du Québec est de passage en Abitibi en tournée d'inspection pour le compte du Ministère de l'Agriculture.

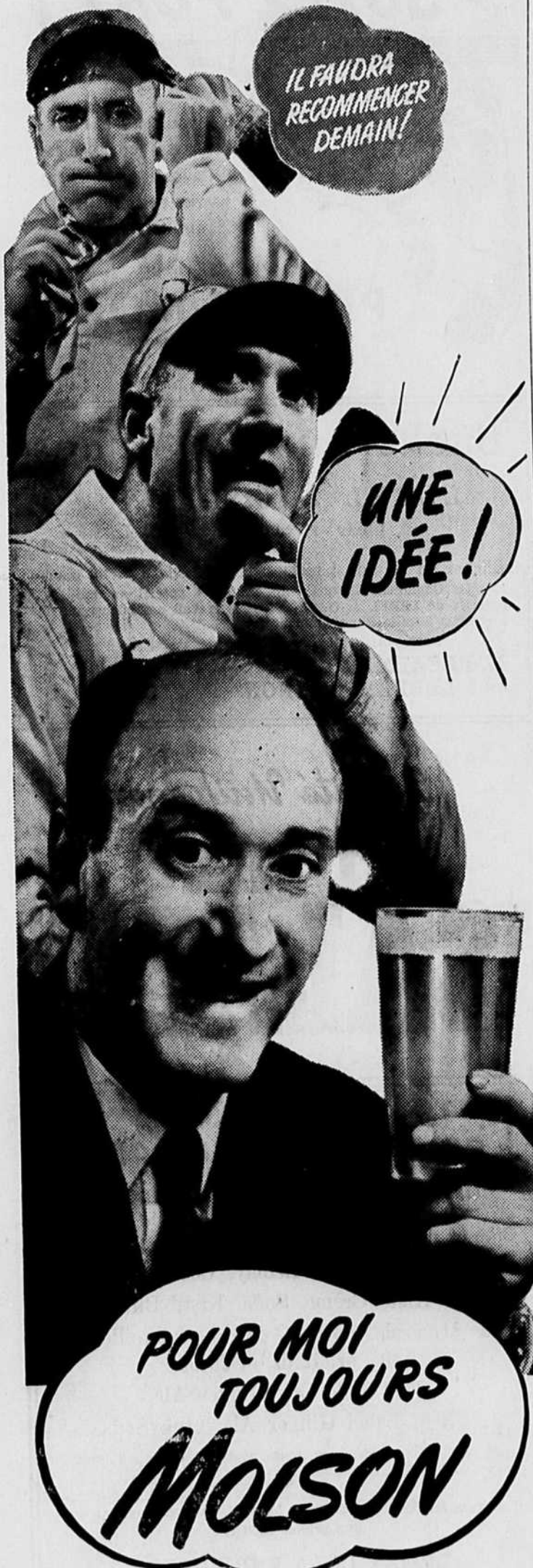
**Poulets adultes pour livraison immédiate  
ROCKS BARRES HAMPSHIRE HYBRIDS**

âgés de 5 semaines ..... 45 cents  
âgés de 6 semaines ..... 50 cents  
âgés de 8 semaines ..... 65 cents

1000 poulettes pondeuses d'un an, \$1.25 chacune.  
Cochets reproducteurs. Commandez d'après l'annonce.

**MONKTON POULTRY FARMS**  
MONKTON, ONT.

Dans vos affaires avec nos annonceurs  
mentionnez  
**"LA GAZETTE DU NORD"**



IL FAUDRA  
RECOMMENCER  
DEMAIN!

UNE  
IDÉE!

POUR MOI  
TOUJOURS  
MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

**LETTRE DE NOUVELLES CATHOLIQUES  
ANGLAISES**

*Les Nations Unies*

Dans une note éditoriale sur la célébration du "Jour des Nations Unies", le dimanche 14 juin, on lit en particulier dans *The Tablet* du 20 juin :

La manifestation de dimanche dernier, enrichie de la note religieuse que lui donna en particulier le Président des Etats-Unis, revêtit un éclat tout spécial à Londres, en raison de la présence de tant de Chefs d'Etat à la cérémonie. Les souverains de Norvège, des Pays-Bas et de Yougoslavie, et les représentants moins permanents d'autres Etats, personnifiaient la réalité durable de ce qui a été attaqué en Europe par les Allemands, et de ce qui a uni tant de nations dans sa défense : l'indépendance nationale. C'est une vérité première que le nationalisme ne se suffit pas complètement en soi, que les obligations des hommes ne sont pas circonscrites par leurs devoirs envers leurs compatriotes. Mais c'est une vérité d'égale importance que le sentiment national est la passion la plus forte des hommes modernes et qu'aucun règlement ne peut durer s'il n'en tient pas compte suffisamment dans les intérêts politiques ou économiques d'un plan quelconque. Le moyen de réconcilier le nationalisme avec l'intérêt commun de tous les hommes n'est pas de chercher à nier ou à minimiser sa réalité et sa force, mais, en le respectant totalement, de le placer dans un cadre plus large. Pour les Européens, ce cadre doit être l'Europe, conçue comme une société existant historiquement, qui a répandu ses fils et ses idées dans tous les autres continents, de sorte que le monde européen, par contraste avec le monde asiatique, est quelque chose de géographiquement beaucoup plus vaste que son nom ne l'indique. Les nations unies, qui ne sont pas limitées à la terre ferme européenne, expriment fort bien cette réalité sous-jacente. Le qui les unit, ce sont les idées dérivées de l'Europe et aujourd'hui mises au défi sur le continent lui-même. Elles sont mises au défi au nom d'un nationalisme extrême et fanatique.

*Les évêques allemands défendent les droits de l'humanité et de l'Eglise*

La lettre pastorale suivante suivante des évêques allemands sur la situation de l'Eglise catholique en Allemagne, fut lue en chaire dans les églises du Reich, le dimanche de la Passion, 22 mars dernier.

Nos très chers frères,

Depuis bien des années déjà, une bataille fait rage en Allemagne contre le christianisme et contre l'Eglise, et elle revêt une ampleur sans précédent. Les évêques allemands ont mainte et mainte fois requis le gouvernement de mettre un terme à cette lutte néfaste mais nous devons malheureusement constater que nos efforts ont été vains. Le combat continue, même en temps de guerre, alors que la concorde parmi les enfants de notre pays devrait être tenue pour acquise. En fait, elle devient de plus en plus farouche et elle s'étend comme un cauchemar horrible sur la nation allemande dont pourtant 95 pour cent (en Bavière ils dé-

passent 98 pour cent) des habitants se déclarèrent chrétiens lors du dernier recensement.

Les évêques allemands estiment donc de leur devoir envers l'Eglise et la nation d'envoyer, le 10 décembre 1941, un nouveau memorandum au gouvernement allemand, déclarant que cette guerre intérieure pourrait être réglée par une proclamation publique et par certaines mesures effectives. Nous savons que les fidèles de la nation attendent que leurs évêques fassent tout leur possible pour protéger la croyance et la conscience, pour rétablir la paix religieuse et pour alléger leurs âmes du lourd fardeau qui les oppresse, et c'est pourquoi nous nous sentons tenus de faire connaître à tout le moins les points les plus importants de notre memorandum. Ce sont les suivants :

I

Par le Concordat du 20 juillet 1933, le gouvernement assurait l'Eglise catholique de la protection de l'Etat pour le développement de son oeuvre. Dans la pratique, cette promesse n'a pas été tenue. En l'absence de la protection de l'Etat, le christianisme et l'Eglise catholique furent attaqués et injustement entravés par divers règlements et par les organes du Parti et de l'Etat.

1 — "La liberté de professer et de pratiquer publiquement la religion catholique" avait été promise et garantie. En réalité, une telle pression fut exercée sur ceux qui dépendaient du Parti et de l'Etat qu'ils furent contraints de dissimuler ou de renier leur foi catholique, ou même de quitter l'Eglise. L'observance publique de la religion catholique a été tellement restreinte par divers décrets et règlements qu'elle a été presque complètement exclue de la vie publique. C'est comme si la Croix du Christ dont on dit qu'elle fit sa glorieuse apparition hors des Catacombes en l'an 312, avait été rejetée dans les Catacombes. L'observance de la religion, même à l'intérieur de l'église est, de bien des manières, limitée sinon supprimée. De nombreux lieux saints, particulièrement dans l'Ostmark, dans les territoires nouvellement acquis et dans les anciens aussi bien, ont été fermés de force et souvent utilisés à des fins profanes. En dépit de son urgente nécessité, l'exercice du culte, même dans des locaux loués dans ce but, a été interdit. L'acquisition de terrains pour la construction d'églises a été rendue impossible. L'organisation de classes d'instruction religieuse aux enfants et aux jeunes gens, même dans des locaux appartenant à l'Eglise n'est pas autorisée et elle rend les organisateurs passibles de poursuites. L'oeuvre pastorale dans les hôpitaux a été sérieusement entravée par des décrets récents.

2 — Les parents catholiques et les églises catholiques ont le droit naturel et divin d'éduquer leurs enfants conformément aux principes de la foi chrétienne, de la loi morale et de leur propre conscience.

L'influence de l'Eglise chrétienne dans les écoles et dans l'éducation, avait été assurée par divers décrets. En fait, toutefois, les droits des parents et de l'Eglise sont rendus de

plus en plus restreints et inefficaces. Les organisations d'Etat de la jeunesse, les hôtels, les camps du travail et jusqu'aux établissements scolaires et les foyers des enfants, influencent, contre le christianisme, la jeunesse qui n'a même pas la permission de prendre part à une forme quelconque du culte ou de faire partie d'associations religieuses. Dans les nouvelles écoles d'Etat (les écoles normales instituteurs, les collèges, les centres nationaux politiques et éducationnels etc.), aucune influence religieuse n'est tolérée.

3 — Les églises catholiques et leurs prêtres ont le droit et le devoir de pratiquer et de défendre complètement les dogmes et les lois morales du christianisme, à la fois par la plume et par la parole.

Le clergé s'était vu promettre une liberté complète de remplir ses devoirs sous la protection de l'Etat. En fait, les prêtres catholiques sont continuellement espionnés quand ils exercent leur ministère pastoral et éducatif et, sans avoir commis la moindre offense, ils sont privés de leur liberté parce qu'ils ont accompli leur tâche consciencieusement.

Il est intolérable que les prêtres qui remplissent leurs obligations pastorales soient puis du bannissement ou jetés dans un camp de concentration sans aucun jugement légal et sans le moindre égard pour l'autorité religieuse, alors que tous les malentendus ou les erreurs pourraient être réglés par une discussion avec les autorités épiscopales.

La teneur de missions et de retraites est maintenant pour ainsi dire impossible, la presse religieuse a presque entièrement disparu, les nouvelles publications d'ouvrages religieux, même du catéchisme, des bibles scolaires et des livres de prières, ne sont pas autorisées, alors que les livres anti-religieux sont imprimés en nombre de plus en plus grand.

4 — Il avait été également garanti que :

"Les ordres et les sociétés religieuses ne seraient soumis à aucune restriction de la part de l'Etat en ce qui concerne leurs activités pour le soin des âmes, l'enseignement, les soins aux malades ou la gestion de leurs affaires et de leurs biens." En fait, les ordres catholiques ont été pour ainsi dire complètement évincés de l'enseignement, leur oeuvre dans les autres sphères est sévèrement limitée et la plus grande partie de leurs biens leur ont été enlevés, en conséquence principalement d'une loi interdisant aux hommes valides d'entrer dans les ordres pour toute leur vie. Le résultat en est qu'à l'avenir, le peuple allemand sera privé du soin pastoral des prêtres et de l'abnégation charitable des Soeurs.

5 — Il avait été promis et garanti :

"L'établissement et la direction des séminaires et des hôtels d'étudiants ecclésiastiques seront exclusivement aux mains des autorités ecclésiastiques, bien entendu dans la limite des lois s'appliquant à tous les citoyens." En fait, non seulement les hôtels appartenant à l'Eglise ont été détruits ou ont vu leur direction enlevée aux autorités ecclésiastiques ; les séminaires eux-mêmes ont été saisis et utilisés à d'autres fins. Ces

(Suite à la sixième page)

LETTRE DE...

(Suite de la cinquième page)

mesures ont été prises par ceux dont l'intention est de réduire le nombre des prêtres.

II

Nous tenons particulièrement à souligner que nous ne défendons pas seulement les droits religieux et ecclésiastiques, mais aussi les droits ordinaires de l'humanité. Tout homme d'honneur est intéressé au respect et au maintien de ces droits sans lesquels toute la culture occi-

dent. 1 — Chacun a le droit de jouir de sa liberté personnelle dans les limites du service de Dieu, du respect envers autrui, du souci du bien commun, et de ses devoirs d'obéissance aux justes commandements de l'autorité légitime.

Nous les évêques allemands, nous protestons contre toute négation de la liberté personnelle. Nous demandons une enquête juridique sur toutes les mesures punitives et la remise en liberté de tous ceux qui, sans preuve, ont été dépouillés de leur liberté.

2 — Chacun a le droit naturel à la vie et aux choses nécessaires à la vie. Le Dieu vivant, créateur de toutes choses, est seul maître de la vie et de la mort.

C'est avec horreur que la nation chrétienne allemande a appris que bien des personnes dérangées mentalement, qui étaient soignées dans des infirmeries, avaient été mises à mort par ordre de l'Etat, sous prétexte qu'il s'agissait de prétendus "citoyens improductifs". En ce moment même, un film de propagande, recommandé par les autorités, est projeté sur les écrans dans le but de faire taire la conscience populaire émue de sympathie pour les victimes, et de prêcher le massacre des incurables.

Nous, les évêques allemands, nous ne cesserons pas de protester contre la mise à mort de personnes innocentes. Nul n'est assuré de sa vie : le commande-

ment "Tu ne tueras point" n'est plus observé.

3 — Chacun a le droit naturel de posséder et d'utiliser les biens légitimement acquis et de jouir de la protection, par l'Etat, de la propriété privée contre la saisie arbitraire. Au cours de ces quelques dernières années, de nombreux biens d'église et en particulier les maisons religieuses ont été enlevés de force à leurs propriétaires légitimes et utilisés à d'autres fins. Des édifices du culte ont même été confisqués et profanés.

Au nom du peuple catholique, d'où sont venus nos prêtres, nous, les évêques, nous protestons contre cette atteinte au droit naturel à la propriété et nous réclamons la restitution de tout ce qui a été saisi à tort. Nous protestons contre ces actes de violence, pour l'amour de la communauté en général et pour la défense des principes d'ordre social exigés par Dieu. Ce qui arrive aux biens ecclésiastiques aujourd'hui, peut arriver demain à n'importe quelle propriété légitime.

4 — Chacun a le droit naturel à la protection de son honneur contre le mensonge et contre la diffamation.

Au front, comme à l'intérieur, les vrais chrétiens remplissent leurs devoirs patriotiques aussi fidèlement que n'importe quel autre citoyen et cependant les prêtres et les laïcs catholiques sont espionnés, ils sont exposés à la suspicion et ils sont même publiquement accusés d'être des traîtres et des ennemis du pays tout simplement parce qu'ils préconisent la liberté de l'église et parce qu'ils soutiennent les vérités de la croyance catholique.

Des membres des ordres religieux ont rempli héroïquement leur devoir en temps de guerre, en campagne et à l'intérieur, et cela a été dûment reconnu par la remise de diverses décorations de guerre. Pourtant, beaucoup d'entre eux ont vu leurs monastères confisqués.

Nous, les évêques allemands, nous protestons contre toutes ces attaques contre la vérité et contre la justice et nous réclamons une protection efficace de tous les citoyens, des fidèles catholiques et des prêtres catholiques. Depuis quelques mois, malgré les nécessités urgentes de la guerre, on a vu déferler une vague de propagande anti-chrétienne déchaînée par les réunions du Parti et par les brochures du Parti dans tout le pays, dans le but évident et, en fait, avoué, de tuer l'Eglise catholique dans les territoires allemands et, partout où possible, de détruire le christianisme en Allemagne, et en outre, d'accomplir cette besogne pendant que dure la guerre, avant le retour dans leurs foyers des soldats qui trouvent en grande partie dans leur foi chrétienne, la source de leur héroïsme et de leur force d'âme. La grande majorité de la nation allemande, blessée au plus profond de ses sentiments religieux par de telles attaques contre le christianisme, attend avec raison que le gouvernement fasse bientôt une déclaration relative à la suppression injuste et à la lutte détestable à l'égard de l'Eglise et du christianisme.

Nos très chers frères, nous, les évêques, nous avons révélé nos grandes épreuves et nos efforts pressés à obtenir la paix intérieure parmi le peuple allemand. Nous vous demandons,

Mlle Gloria Lawlis prononce ses premiers voeux

Le 4 août dernier, en la cathédrale de Pembroke, Ont., Son Excellence le Colonel Charles-Léo Nelligan, évêque de Pembroke et évêque Ordinaire des aumôniers catholiques des Forces expéditionnaires canadiennes a présidé à la cérémonie de prise de voile et de profession de foi de plusieurs religieuses de la Congrégation des Soeurs Grises de l'Immaculée Conception.

Parmi les religieuses qui ont prononcé leurs premiers voeux, Mlle Gloria Lawlis, fille de M. et Mme Michael Lawlis, d'Amos. Mlle Lawlis portera en religion le nom de R.S. St-Hilaire.

avec tout l'amour que nous vous avons toujours montré, de soutenir nos efforts par la prière et par une foi inébranlable, et de repousser d'une manière énergique et décisive, toutes les tentatives destinées à vous faire hésiter ou à vous détourner de votre croyance. Par votre conduite, nous voulons prouver que nous ne cherchons rien de plus que la paix intérieure, mais aussi qu'il n'y a rien que nous désirions garder plus précieusement et plus fidèlement et défendre contre toute attaque que notre sainte foi. Nous refusons, décidément et fermement, d'accéder à la requête que nous montrions notre loyalisme envers notre pays en reniant notre foi dans le Christ et dans notre Eglise. Nous demeurons fidèles à notre pays précisément parce que nous restons, envers et contre tout, fidèles à notre Dieu et à notre Eglise.

Que Dieu accorde à l'Eglise et à notre patrie une paix honorable, heureuse et durable.

Pour les Evêques allemands, Matthias, évêque de

Wursbourg. Wursbourg, 22 mars 1942.

Demande : Mineurs expérimentés, drilleurs, timber-men, chargeurs et scrapeurs, pour mine de zinc. Faire application au surintendant à la mine Tétrault, Mautauban-les-Mines. Port-neuf Co. Qué.

COUR SUPERIEURE Canada, Province de Québec, District d'Abitibi, No. V-517. LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, représentant Sa Majesté aux droits de la Province, Demandeur.

vs ANNIE YACYSIHN, épouse séparée de biens de P. Shermel, et ce dernier tant personnellement que pour autoriser son épouse aux fins des présentes, tous deux de Timmins, Ontario, Défendeurs.

AVIS Il est ordonné aux défendeurs de comparaître dans le mois. Amos, le 11 août 1942. Le Député-Protonotaire, (Signé) M. Tessier.

COUR SUPERIEURE "Canada, Province de Québec, District d'Abitibi, No. V-537. LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, représentant Sa Majesté aux droits de la Province, Demandeur.

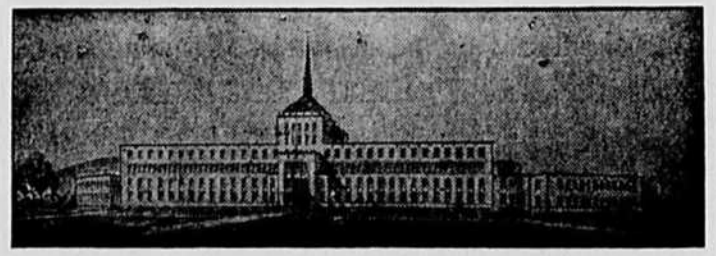
vs SAM HARC alias SAM ARCK, de Val d'Or, dans le district d'Abitibi, Défendeur.

AVIS Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Amos, le 11 août 1942. Le Député-Protonotaire, (Signé) M. Tessier.

COUR SUPERIEURE "Canada, Province de Québec, District d'Abitibi, No. V-595. LE PROCUREUR GENERAL DE LA PROVINCE DE QUEBEC, représentant Sa Majesté aux droits de la Province, Demandeur.

vs GEORGES LAFRANCE, de Senneville, dans le district d'Abitibi, Défendeur.

AVIS Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois. Amos, le 11 août 1942. Le Député-Protonotaire, (Signé) M. Tessier.



Collège Sacré-Coeur — Sacred Heart High School ECOLE D'ARTS ET METIERS Cours français : — Commercial ou Scientifique. Cours anglais : — Commercial ou Classique. — Ouverture en septembre 1942 — LES FRERES DU SACRE-COEUR, VICTORIAVILLE, P.Q.

SOYEZ FORT. SI VOUS SOUFFREZ DE : FAIBLESSE COURBATURES NERVOUSITÉ ÉPUISEMENT FATIGUE HABITUELLE MANQUE D'APPÉTIT PRENEZ LES PILULES MORO 1666 ST-DENIS, MONTRÉAL

Bûcherons demandés PAR LEBEL & GAGNON CLOVA, (mileage 40) POUR Bûcher du bois de 4 pieds à la corde de 8 pieds par 4 (Le Canadien National fait un arrêt spécial en face des bureaux de LEBEL & GAGNON et le travail des bûcherons est à environ 3 milles du chemin de fer). Pour plus amples renseignements, s'adresser à M. ROSAIRE ROUX, Amos, P. Q. ou à LEBEL & GAGNON Clova, P. Q.

Qualité Uniforme THÉ "SALADA"

Lemay-Cola Enregistré MANUFACTURIER DE LIQUEURS DOUCES Offre au public les produits suivants : Lemay-Cola, Nectar Lemay, Cocktail Lemay, Orange Kist, Crème Soda Kist, Blue Bird, Eau Minérale, B-B Cola en bouteilles de 6 1/2 oz, 12 oz, et 20 oz. Kist Pale Dry Ginger Ale, Green Label Ginger Ale, Club Soda Le tout préparé avec soin à nos nouveaux ateliers d'Amos Conservez les bouchons-capsules LEMAY, ils vous donnent droit aux primes LEMAY LEMAY COLA ENREGISTRÉ 273 1ère Avenue est, Amos Tél.: 135

Les Papiers à Mouches WILSON'S FLY PADS TUENT REELLEMENT Un papier tuera des mouches toute la journée et chaque jour pendant 2 ou 3 semaines. 3 papiers dans chaque paquet. Pas d'arrosage, de viscosité et de mauvaise odeur. En vente dans les Pharmacies, les Epicerie et les Magasins Généraux. 10 CENTS LE PAQUET POURQUOI PAYER PLUS? The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

Dr Florent Bacon 1ère AVENUE, AMOS, P.Q.

## Au cinéma Royal, d'Amos

*Dimanche le 23 et lundi le 24 août:* "Criminel" avec Harry Baur, Jean Servais et Hélène Perdrière.

L'action de ce film se déroule entre les murs d'un pénitencier français. Tous les forçats se sont ligüés contre l'un de leurs compagnons de bague accusé d'avoir trahi l'un de leurs secrets. Un jeune homme condamné injustement va profiter

de l'occasion pour jouer un rôle qui lui vaudra sa libération et la reconnaissance de son innocence.

*Mardi le 25 et mercredi le 26 août:* "Swiss Family Robinson" avec Thomas Mitchell, Edna Best, Freddie Bartholomew et Tim Holt.

Un horloger suisse qui vit à Londres en 1811 décide d'aller

s'établir dans l'Australie avec sa famille qu'il veut enlever à la vie déprimante de la capitale anglaise. En route vers cette colonie du Pacifique, le bateau qui les transporte fait naufrage. L'équipage s'empare lâchement de la seule chaloupe de sauvetage et laisse cette famille sur l'épave ballottée par les flots.

A l'aurore, on découvre une île perdue dans l'océan et on y aborde. C'est alors que la vie de Robinson commence pour toute cette famille qui sait tirer parti

de la situation et fonder une colonie qui connaîtra la paix, l'aisance et le bonheur, loin des bruits de la grande ville.

Basé sur le roman de Johann Wyss, traduit dans toutes les langues, même en Hindou, ce film d'aventures est en même temps un bel exposé psychologique de la vie d'une famille qui abandonne le luxe pour s'adapter à la vie saine, au sein de la grande nature.

Quand un navire anglais offrira de les rapatrier, le père,

(Thomas Mitchell) refusera cette invitation et son épouse, (Edna Best) l'ancienne mondaine de la capitale anglaise comprendra enfin où est le vrai bonheur.

*Jeudi le 27, vendredi le 28 et samedi le 29 août:* "To Be or Not To Be" avec Carole Lombard, Jack Benny, Robert Stack, Félix Bressard et Lionel Atwill.

Une troupe d'acteurs a présenté dans un théâtre de Varsovie un drame basé sur la résistance polonaise aux hordes nazies d'Hitler. Cette pièce montée en temps de paix, soit en 1938 a remporté un succès éclatant, car on redoute déjà l'invasion allemande. La guerre éclate et cette fois, c'est pour de bon.

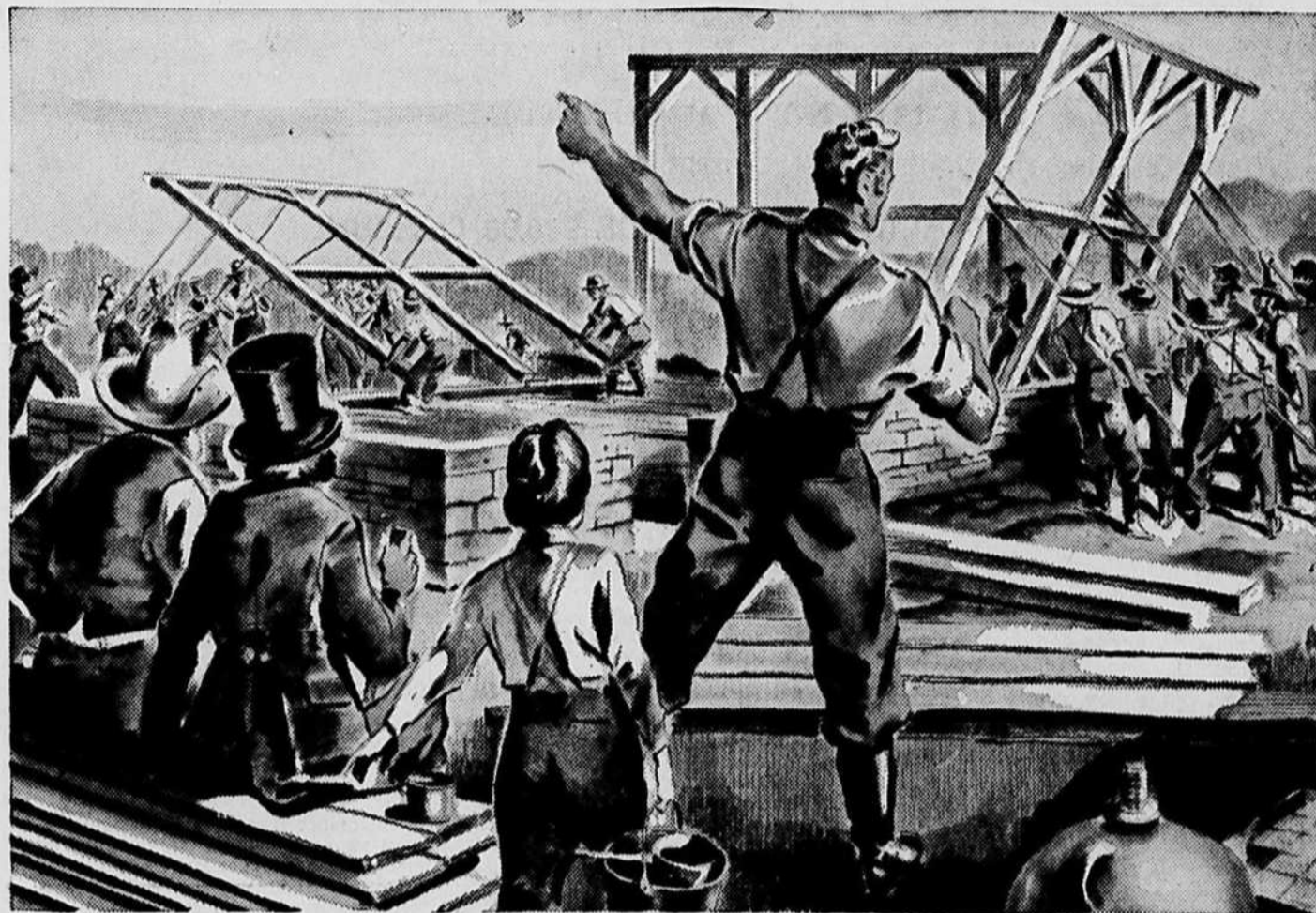
Or, les circonstances imposent à chacun de ces acteurs de remplir pour vrai cette fois, le rôle qu'il a joué sur les planches. En face de l'ennemi, tel officier du mélodrame déjà joué se comportera en héros sous le feu des Stukas et se fera broyer sous les chars d'assaut de l'envahisseur. Le chef du contre-espionnage applaudi au théâtre déjouera les plans de l'Axe et ainsi de suite.

En somme ces acteurs auront au préalable répété au théâtre, diverses scènes vécues dans toute l'angoisse de 1939 et de 1940, pendant l'invasion de la Pologne.

*Dimanche le 30 et lundi le 31 août:* "L'embuscade" avec Jules Berry, Pierre Renoir et Valentine Tessier.

On a porté à l'écran cette pièce, l'une des meilleures du répertoire français. Jules Berry et Pierre Renoir incarnent deux personnages dont les caractères offrent tous les traits d'une parfaite antithèse.

La vie leur fera comprendre que "l'homme propose et Dieu dispose". Une femme jouera un rôle considérable dans leur existence et sera chargée par la Providence de leur faire réaliser l'ineptie de leurs efforts, dans le but qu'ils poursuivent. Le dialogue de ce film est des plus intéressants et les situations les plus dramatiques s'y produisent.



## LA CORVÉE PERMET DE RÉALISER LES GRANDS TRAVAUX

C'est une vieille coutume dans nos campagnes d'organiser "la corvée" quand il y a une tâche considérable à accomplir. On vient de plusieurs milles à la ronde pour aider à "monter une grange". On forme deux équipes et la rivalité est grande. Le gouvernement s'est inspiré de cette coutume de "chez nous" pour organiser le Comité national des finances de guerre. Grâce à l'initiative du Comité national et des Comités provin-

ciaux, composés d'hommes compétents dans le lancement et la conduite d'opérations financières, des Comités locaux ont été établis dans tous les centres urbains et ruraux. La coopération et l'émulation se sont manifestées dès le début et c'est ainsi que fut lancée, avec les meilleures chances de succès, la plus grosse entreprise financière de l'histoire du Canada.

## Nous avons une grande tâche à accomplir

La guerre est loin d'être gagnée. Le Comité national des finances de guerre doit poursuivre son oeuvre. Plusieurs consacrent leur temps à la vente des Obligations, Certificats et Timbres d'Épargne. Tous, nous devons en acheter régulièrement. Épargnons tous les dollars, tous les sous possibles. Prêtons cet argent à notre Pays.

Nous devons fournir l'argent nécessaire à la poursuite de la guerre. Nos combattants ont besoin de

plus de navires, de canons, de chars d'assaut et d'avions. Il faut que nos armes soient meilleures que celles de l'ennemi. Tous ensemble, travaillons, économisons, prêtons.

Les Obligations, Certificats et Timbres d'Épargne de guerre sont le placement le plus sûr que nous puissions trouver pour nos économies. Quand la guerre sera gagnée, nous aurons alors de l'argent pour nous procurer les choses que nous désirons.

## ACCUEILLENZ BIEN LE REPRÉSENTANT DU COMITÉ LOCAL

AO2WF

LE COMITÉ NATIONAL DES FINANCES DE GUERRE



### MINISTÈRE DE LA VOIRIE Province de Québec

#### SOUSSION

Le Ministre de la voirie demande des soumissions pour l'exécution des travaux suivants :

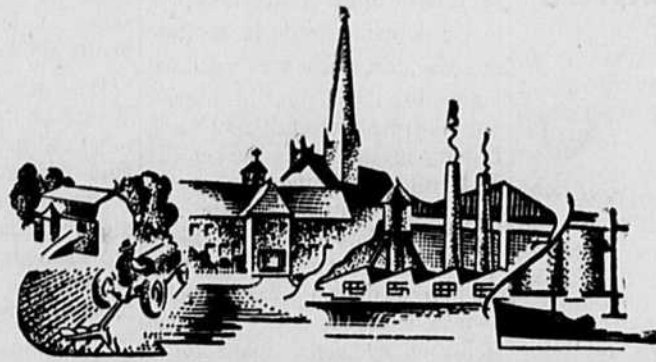
- 1 Route de colonisation sur les rangs 9 et 19 d'Hébecourt et les rangs 1 et 2 de Roquemauvre, comté d'Abitibi. Gravelage: 4 milles.
- 2 Chemin de colonisation entre le rang 10 de Duparquet et le rang 1 de Palmarolle et entre le rang 10 de Destor et le rang 1 de Poularies, comté d'Abitibi. Gravelage, longueur: 2,6 milles.
- 3 Chemin de colonisation dans les rangs 9 et 10 de Dufresnoy, comté d'Abitibi. Gravelage: longueur: 4,98 milles.

Sur paiement d'un montant de \$5 par chèque accepté ou bon de poste, le Ministre fournira les formules de soumissions. Ce montant sera exigé pour chaque item et ne sera pas remboursé.

Les soumissions devront être adressées au sous-ministre de la voirie, à l'hôtel du gouvernement, Québec, et seront reçues jusqu'à midi, heure avancée, vendredi le 21 août 1942. Elles devront porter sur l'enveloppe la désignation de la section.

Le Ministre ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Arthur BERGERON,  
Sous-ministre de la voirie.



# LA SOLIDARITÉ

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE  
(VIE - ACCIDENT - MALADIE)

Siège social — 126, RUE SAINT-PIERRE, QUEBEC

OFFRE EN VENTE 10,000 ACTIONS AU PRIX DE \$30.00 CHACUNE

## Pouvoirs

LA SOLIDARITE a été incorporée, avec l'assentiment du lieutenant-gouverneur en conseil, par lettres-patentes émises sous le grand sceau de la Province de Québec le 7 mars 1942, conformément aux dispositions de la Loi des assurances de Québec.

Elle a un capital autorisé de un million de dollars. Son siège social est à Québec. Elle étendra ses opérations dans toute la province, offrant au public de l'assurance sur la vie, de l'assurance contre les accidents et contre la maladie.

## Sécurité et Profits

Toute souscription au capital-actions d'une compagnie d'assurance-vie offre à son auteur sécurité et profit.

Sécurité, parce que les opérations d'une compagnie d'assurance-vie sont:—

- basées sur les données mathématiques les plus sûres, de sorte que les risques d'opération sont réduits au minimum.
- soumises à la surveillance la plus rigoureuse de la part des gouvernements.

L'expérience révèle que les placements de ce genre se rangent parmi les plus profitables. Après quelques années d'opérations, la plupart des compagnies d'assurance-vie canadiennes ont payé à leurs actionnaires, outre un dividende annuel égal à dix pour cent du capital versé, des bonis parfois très élevés.

## Administrateurs

**Charles J. BAILLARGEON, notaire.**  
Président de l'"Hôtellerie de Québec Ltée."  
Président à vie de la "Ligue des Propriétaires de Québec".  
Président du comité des finances de la Chambre des Notaires de la Province.  
Directeur de la maison "Thibaudeau Frères & Cie".

**Albert BOULET, comptable public.**  
Membre de l'Exécutif des Chevaliers de Colomb, du "Conseil Québec".  
Trésorier des Scouts Catholiques du Diocèse de Québec.

**Lorenzo MARTEL, médecin.**  
Médecin examinateur de plusieurs compagnies d'assurances.  
Attaché à l'expertise médicale et à la révision des examens des candidats du district militaire No 5, à Québec.

**J.-Yvon BOUCHARD, industriel.**  
Membre du Conseil Supérieur du Travail de Québec.  
Président de la compagnie des "Remèdes Hervay Ltée."  
Président du "Cercle de Voyageurs de Commerce de Québec".

**Jos. André ST-ONGE.**  
Secrétaire-trésorier de ST-ONGE Inc., Amos, Abitibi.

**Rosario MANSEAU, gérant-général.**  
Ex-Directeur des Services "organisation et inspection" de L'Alliance Nationale, à Montréal.  
Ex-Assistant-Surintendant-Général de "La Laurentienne", à Lévis.  
Ex-Gérant, à Québec, de la "National Life Assurance Co. of Canada".

**Dollard DANSEREAU, avocat.**  
Membre de la firme "Pager, Archambault, L'Espérance et Dansereau", de Montréal.  
Ex-officier en loi du Service des Assurances de la Province de Québec.

**Alphonse GAGNON, marchand.**  
Co-propriétaire des magasins "Gagnon & Frère", de Chicoutimi, Arvida, Jonquière, etc.

**Wilfrid CLICHE, industriel.**  
Maire de Vallée-Jonction.  
Président de la compagnie "Valley Shoe Co. Inc."  
Gérant de la compagnie "J.-L. Cliche Auto Ltée."

**Arcadius DENIS, avocat.**  
Sherbrooke.

Pour toute information concernant "LA SOLIDARITE", adressez-vous siège social de la compagnie, — à **M. Jos. André St-Onge**, d'Amos, notre administrateur pour l'Abitibi et le Témiscamingue — ou à **M. J. A. Fournier**, d'Amos, Abitibi.



M. Jos.-André ST-ONGE

Etabli en Abitibi depuis 1917, M. Jos. André ST-ONGE a d'abord débuté en notre région, comme marchand à Barraute. Il habite la ville d'Amos depuis 1918 et est le secrétaire-trésorier de l'importante épicerie en gros ST-ONGE INC.

Intimement lié aux mouvements religieux, sociaux et éducationnels, M. St-Onge est président de la Ligue des Anciens Retraitants, directeur du club Rotary et membre de la Chambre de Commerce des Jeunes d'Amos.

Sa nomination au poste d'administrateur de "LA SOLIDARITE" pour l'Abitibi et le Témiscamingue a été particulièrement bien accueillie dans notre monde financier, commercial et industriel.

## EN VOYAGE D'ETUDE

M. Albert Boulet, comptable public et l'un des administrateurs de "LA SOLIDARITE", compagnie d'assurance-vie dont le siège social est à Québec, a passé une couple de semaines en Abitibi dans l'intérêt de la compagnie qu'il représente.

M. Boulet a visité Val d'Or, Malartic, Cadillac, La Sarre, Senneterre et Amos où partout on lui a fait le plus cordial accueil. En sa qualité d'administrateur de "LA SOLIDARITE", M. Boulet s'est aussi rendu à Rouyn et à Noranda et a profité de son passage parmi nous pour se rendre compte des conditions économiques du nord-ouest du Québec. Il a été tout-à-fait émerveillé du développement rapide de notre région et surtout de ses brillantes possibilités de production additionnelle dans le domaine minier, agricole et commercial. De passage à nos bureaux, il nous a avoué que l'on ne fera jamais trop de publicité pour ce coin de pays si prometteur en richesses de toutes sortes.

## "En pleine terre"

Vient de paraître, un recueil de paysanneries, contes et nouvelles, dédié aux familles héroïques qui prirent racine à Sorrel, il y a trois siècles, et qui y demeurèrent par tous les temps.

L'auteur, Germaine Guévremont, nous rapporte les moeurs paysannes d'un coin de terre du Québec, le parler dru, les mots sonores, le verbe naturel du paysan, les chansons apprises de Normandie, il y a trois cents ans, et qui se retrouvent intactes sur la bouche des jeunes, au Chenal du Moine, des contes savoureux, de la gaieté, de l'ardeur, une noce, des deuils, toute une vie âpre faite de la sève du pays. Un livre qui

plaira, par sa sincérité, sa simplicité, sa vérité.

Un livre qu'il faudra lire et relire tout bas. Un livre qu'on voudra lire et relire tout haut. Un beau livre présenté par les Editions PAYSANA, 3425, rue Saint-Denis, Montréal. Couverture en couleurs par Cécile Chabot, 170 pages de texte. Un dollar franco.

Encouragez  
nos  
Annonces

